

... EN BREF... EN BREF...

**GROUPE ESC TOULOUSE**

**Pierre Dreux,  
nouveau directeur**

Directeur adjoint de l'Ecole Centrale de Lyon, Pierre Dreux, 50 ans, est nommé directeur du Groupe ESC Toulouse à compter du 1er juin prochain. Il succèdera à Hervé Passeron qui fera valoir ses droits à la retraite après avoir animé l'école pendant plus de 14 ans. «Sa connaissance de l'enseignement supérieur, son expérience industrielle ainsi que son expertise internationale en matière de management des partenariats nous ont convaincus de retenir la candidature de Pierre Dreux», explique Alain Di Crescenzo, président de la CCI Toulouse, dont relève l'école. «Ces atouts le prédisposent à poursuivre le développement du Groupe ESC Toulouse, tant à Toulouse qu'à l'international, afin de consolider la place de notre école de commerce parmi les meilleures en Europe, dans la continuité des actions engagées par Hervé Passeron» poursuit-il. Pour sa part, Hervé Passeron se réjouit du choix de son successeur : «Je laisse les clés de la maison à Pierre Dreux en toute confiance ; sa formation scientifique et ses qualités de développeur constituent des garanties d'excellence pour l'avenir de Toulouse Business School.»

**LE DÉFENSEUR DES DROITS**

**Dominique Baudis  
présente ses priorités**

Le 11 mai dernier, Dominique Baudis a rencontré à Paris les acteurs de l'emploi privé (entreprises, organisations syndicales, intermédiaires de l'emploi...) afin de leur présenter ses priorités en matière de partenariat avec le monde de l'entreprise pour promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations. Force de proposition, le Défenseur des droits accompagne le changement des pratiques pour plus d'égalité. A ce titre, il valorise les bonnes pratiques élaborées par les différents acteurs de l'entreprise, développe des partenariats avec eux et construit des outils répondant à leurs besoins. Le dialogue ainsi mis en place permet de construire ensemble le changement en prenant en compte les réalités du monde du travail. Fruit d'une collaboration innovante entre la CNIL et le Défenseur des droits et réalisé avec le soutien de la Commission européenne dans le cadre du Programme Progress, le guide "Mesurer pour progresser vers l'égalité des chances" constitue un outil à l'usage des acteurs de l'emploi qui souhaitent s'engager dans la mise en œuvre d'indicateurs fiables permettant de prévenir les discriminations et évaluer leurs actions en faveur de l'égalité de traitement sans enfreindre les règles en matière de collecte et de traitement de données sensibles. Vingt-cinq fiches thématiques détaillent les actions qui peuvent être entreprises et les précautions qui doivent les entourer.



**AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC**

**Record de fréquentation  
en avril**

L'ouverture des bases Air France et EasyJet a dopé le trafic de l'aéroport Toulouse-Blagnac au mois d'avril, avec 668 558 passagers enregistrés (record absolu sur un mois ; +13,9 % par rapport à avril 2011). Les vingt nouvelles lignes ouvertes par les deux compagnies aériennes à cette occasion, associées à une offre Programme Été en forte progression, ont suscité l'adhésion des voyageurs. Le trafic international bénéficie largement de cet élan (+27,4 %), le national gagnant pour sa part +4,7 %, malgré les deux journées de mouvements sociaux en début de mois. Conséquence de ce nouveau bond du trafic toulousain : le record d'affluence de l'aéroport a été battu en deux occasions, les 6 et 27 avril, avec respectivement 28 091 et 28 365 passagers sur une journée.

# Le Directeur de la Banque européenne d'investissement en visite à Toulouse

Sur l'invitation du Centre Information Europe direct ADEC N-S Midi-Pyrénées et de son président Gilbert Salinas, Henry Marty-Gauquié directeur de la Banque européenne d'investissement à Paris a donné une conférence le 26 avril dernier au cours d'un dîner-débat sur les révolutions arabes de 2011.

**"Des printemps arabes" complexes**

Le directeur de la Banque européenne d'investissement à Paris s'est employé à démontrer toute la pluralité de ces révolutions. «Il n'existe pas un mais des printemps arabes». Chaque pays présente des contextes particuliers à travers la diversité ethnique et religieuse mais également au détour de sa structure socio-économique. Les enjeux géopolitiques gravitant autour des différents pays arabes sont différents selon leur localisation. A ce titre, le conférencier distingue trois zones. Une où il juge le changement "possible" à savoir le Maghreb «où les puissances extérieures n'empêcheront pas cette évolution de se faire». Il en distingue une seconde comprenant l'Égypte, la Jordanie et dans une moindre mesure les pays du Golfe où «les changements de régime n'affecteront ni les équilibres propres à la région ni ceux concernant les grandes puissances extérieures». Cette évolution ne doit toutefois pas «déséquilibrer la région où se rencontrent sunnisme et chiisme» selon lui. Puis vient la troisième zone pour laquelle Henry Marty-Gauquié est plus pessimiste. Ces régimes ne peuvent pas changer car «ils risqueraient de déstabiliser l'équilibre entier de la région» tant au niveau de la question israélo-palestinienne que de celle du chiisme en Iran.



frontés à la redéfinition de leur Contrat Social et à la problématique décollant de celle-ci à savoir le mode de répartition des richesses choisi. Mettre en œuvre une croissance inclusive, qui implique l'amélioration des emplois en quantité et en qualité, une meilleure insertion professionnelle de l'ensemble des acteurs et moderniser les marchés du travail et les systèmes de protection sociale, prend beaucoup de temps. L'intervenant a tenu à rappeler les différentes phases qui rythment cette redéfinition. Ces dernières se déclinent sous le nombre de trois : dans les domaines politiques, juridiques et économiques. Ils doivent avant tout restaurer l'équilibre de leurs comptes mis à mal par les périodes d'instabilité. Par la suite il s'agit de relancer l'économie par la

mis à mal par les abus des anciens régimes avant d'établir une nouvelle constitution puis de créer des normes qui réguleront la distribution des richesses et encadreront le marché. C'est la condition sine qua non au retour des investisseurs et à la stabilisation politique de ces États avec qui l'Europe est amenée à coopérer de par sa proximité géographique et le passé commun qu'elle partage avec les pays du Proche et du Moyen-Orient.

**Une politique en faveur de la paix et de la coopération**

Après avoir souligné l'importance des liens pouvant exister entre les civilisations européennes et arabes et le passé commun qu'elles partagent, le conférencier a démontré l'implication de la Banque Européenne d'Investissement dans la stabilisation de ces régimes. Avant les révolutions 2,5 milliards d'euros étaient prêts chaque année. Bien que ce montant se soit réduit avec les événements récents, la BEI reste le premier prêteur au Proche et au Moyen-Orient. Les importants besoins pour l'avenir, soit entre 300 et 330 milliards d'euros pour les trente prochaines années devront être soutenus et réalisés le plus vite possible si l'on souhaite stabiliser ces nouveaux régimes. L'engagement de l'Union européenne et de la BEI s'expliquent par la nécessité d'aider ces pays à atteindre un degré de développement, lui seul permettant une stabilisation politique durable. Ces problématiques constituent des enjeux majeurs dans la construction de la paix et de la coopération entre les peuples aux portes de l'Europe. A l'image des fonds de développement mis en place dans le cadre des politiques de voisinage dans les pays d'Europe centrale et orientale, il y a fort à parier que cette politique contribuera à accompagner ces pays vers la paix et la prospérité.



**"Des printemps arabes" pas si lointains**

Henry Marty-Gauquié a, par la suite, tenu à apaiser les inquiétudes des forces vives de la région en réaffirmant le caractère temporaire des transitions démocratiques agitant l'actualité dans ces pays. Dans les années 1970, à la suite de la révolution des œillets, le Portugal a eu besoin de cinq années avant d'atteindre la stabilité a-t-il judicieusement rappelé. Ces États sont con-

stimulation du secteur puis d'effectuer une redistribution des richesses afin de satisfaire en premier lieu la jeunesse qui fut la figure de proue de la révolution. La troisième étape consiste, quant à elle, à mettre en place des infrastructures collectives au service de l'éducation, des transports, de la santé et de l'accès à l'eau et à l'électricité du fait que cette révolution puisait sa source dans les disparités territoriales également. En parallèle doivent s'effectuer les phases politiques et juridiques consistant à rétablir l'équilibre